<table>
<tr><td>Division Circulation Aérienne
Diffusion</td><td>Circulaire d'information locale</td><td>Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</td><td>AIC
B 03/12

Polynésie française</td></tr>
<tr><td>Tél : (689) 86 10 41
Fax : (689) 86 13 29

B.P. 6011 – 98702
Faa'a - Aéroport</td><td colspan="2">SERVICE D'ETAT DE L'AVIATION CIVILE
EN POLYNESIE FRANCAISE
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE
B.P. 6011 – 98702
Faa'a - Aéroport</td><td>Date de
mise en vigueur
01/06/12</td></tr>
</table>

Liste des circulaires d'information locales en vigueur

Numéro CI	Objet
B 04/01	Equipement de bord
B 02/04	Vol en campagne solo PPL
B 02/06	Procédures d'arrivée GPS sur les atolls
B 01/07	Fonctionnement des services sur les aérodromes des îles
B 05/07	Interruption des radiocommunications en vol VFR et IFR à Huahine, Raiatea, Bora Bora, Rangiroa et Moorea.
B 01/11	Nouvelle carte VAC sur Fangatau
B 02/11	Nouvelle carte VAC sur Napuka
B 03/11	Nouvelles caractéristiques de piste de Rangiroa
B 04/11	FPL 2012
B 02/12	Procédure de dépôt de plan de vol et d'intention de vol
*** B 03/12**	**Procédure de description de vol particulier**

* : Nouvelle CI locale



Objet : Procédure de description de vol particulier

Le service de la navigation aérienne met en place une procédure de description des vols particuliers afin de rendre aux usagers un meilleur service en permettant une meilleure intégration du vol dans le trafic en cours.

Cette procédure est complémentaire au dépôt de plan de vol ou au dépôt d'intention de vol. Elle ne dispense donc pas de cette obligation préalable.

A compter du 1er juin 2012, tout vol particulier programmé en CTR NTAA, TMA1 et TMA2 devra faire l'objet d'un dépôt de descriptif du vol pour faciliter sa prise en compte par les services du contrôle.

Les vols déjà décrits dans un protocole d'accord avec le SNA ne sont pas soumis au dépôt d'un descriptif supplémentaire.

Il faut entendre par "vol particulier" tout vol ayant des contraintes de trajectoires ou de manœuvrabilité non usuelles ainsi que tout vol prévoyant d'utiliser plusieurs procédures de départ ou d'arrivée IFR.

Un formulaire type est joint en annexe et sera mis à la disposition de l'usager par le BRIA.
Il est une aide. Tout autre document peut avantageusement le remplacer (schéma de routes, profil de vol) pourvu qu'il contienne les informations essentielles suivantes :

- Date du vol,
- créneau horaire souhaité,
- indicatif radio,
- type d'appareil,
- nom du CdB et téléphone/vini pour le joindre éventuellement avant le vol.

Le descriptif du vol doit être transmis aux services ATS :

- par mail à la Subdivision Contrôle à l'adresse c-sub@seac.pf du lundi au vendredi hors jours fériés pour les demandes ayant un préavis de 24 heures.
- par fax directement à la tour de contrôle au 86.12.49 dans les autres cas.

Avant le vol, le Commandant de Bord contactera le Chef de Tour au 86.11.55 pour s'assurer qu'il ait bien reçu le descriptif et que le créneau envisagé est compatible avec le trafic prévu. Le Chef de Tour pourra y ajouter éventuellement des consignes particulières, délayer ou annuler toute partie du vol en fonction de ses contraintes techniques ou de trafic.

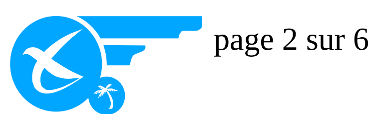
Pour remplir le formulaire type, il convient de scinder le vol en différentes phases numérotées.
Pour chaque phase, indiquer :

- la durée approximative,
- le régime de vol (VFR, IFR, CAM)
- le nombre de répétition souhaité pour cette phase,
- toute particularité ayant une incidence sur la gestion du vol par le contrôle (contrainte de vitesse ou de performances, configuration avion…)

L'attention de l'usager est attirée sur le fait que l'ATC :

- pourra utiliser le numéro des phases lors des échanges radio pour plus de concision,
- pourra suggérer un séquencement des phases différent en temps réel,
- pourra suggérer un changement de régime de vol si cela permet d'optimiser la séquence de trafic.

La décision finale de séquencement et de régime de vol appartient au Commandant de Bord.



Descriptif de vol particulier
par mail à **c-sub@seac.pf** ou par fax au **86.12.49**

Date du vol :		*Créneau horaire : (en TU)*	
Indicatif radio :		*Type d'appareil :*	
Nom CdB :		*Téléph. / Vini :*	

Phase :	*Procédure :*	*Durée :*
Répétitions :	*Particularités :*	*Régime du vol :*

Phase :	*Procédure :*	*Durée :*
Répétitions :	*Particularités :*	*Régime du vol :*

Phase :	*Procédure :*	*Durée :*
Répétitions :	*Particularités :*	*Régime du vol :*

Phase :	*Procédure :*	*Durée :*
Répétitions :	*Particularités :*	*Régime du vol :*

Version 1.2 Pour toute question : c-sub@seac.pf

Mode d'emploi

Rappel du périmètre d'application : Vol en CTR NTAA, TMA1 & TMA2 ayant des contraintes de trajectoires ou de manoeuvrabilité non usuelles ou réalisant plusieurs procédures de départ ou d'arrivée IFR.
Ce formulaire type est une aide. Tout autre document peut avantageusement le remplacer (schéma de routes, profil de vol) pourvu qu'il contienne les informations essentielles.

Ce formulaire ne dispense pas du dépôt de PLN ou d'une intention de vol.
Votre descriptif du vol doit être transmis aux services ATS :
• par mail à la Subdivision Contrôle à l'adresse c-sub@seac.pf pour les demandes anticipées de 24h (du lundi au vendredi hors jours fériés),
• par fax directement à la tour de contrôle au 86.12.49 dans les autres cas.

Avant le vol, contactez le Chef de Tour au 86.11.55 pour vous assurer qu'il ait bien reçu le descriptif.
Il pourra ainsi valider avec vous le déroulement du vol, y ajouter éventuellement des consignes particulières et confirmer le créneau horaire adéquat.

Il convient de remplir ce tableau en scindant le vol en différentes phases numérotées.
Pour chaque phase, merci d'indiquer :
• la durée approximative,
• le régime de vol (VFR, IFR, CAM)
• le nombre de répétition souhaité pour cette phase,
• toute particularité ayant une incidence sur la gestion du vol par le contrôle.

A titre d'exemple :

Phase : **1**	*Procédure :* Approche conventionnelle + API complète	*Durée :* **12 min**
Répétitions : **1x**	*Particularités :* Vitesse minimale d'approche pendant la finale. QFU indifférent.	*Régime de vol :* **IFR**

Phase : **2**	*Procédure :* Tours de piste	*Durée :* **~ 20 min**
Répétitions : **3x**	*Particularités :* Un des trois tours de piste en mono-moteur simulé jusqu'à atterrissage complet.	*Régime de vol :* **VFR**

Phase : **3**	*Procédure :* Approche ILS 04	*Durée :* **~ 15 min**
Répétitions : **2x**	*Particularités :* RMG à 260 ft, rejointe de l'IAF possible en VFR.	*Régime de vol :* **IFR**



Faa'a, le 14 mai 2012

Le Chef du Service de la Navigation Aérienne

NAVIGATION AÉRIENNE
Le Chef de Service par intérim
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Charles PERETTI, p.i

Destinataires des circulaires d'information locales **B 03/12**

Compagnies Internationales
Groupe Air France – Exploitation (Faa'a-Aéroport)
Air Calédonie International (BP 4585 – 98713 PAPEETE)
Air New Zealand (BP 73 – 98713 PAPEETE)
Air Tahiti Nui (BP 1673 – 98713 PAPEETE)
Hawaiian Airlines (BP 20702 – 98713 PAPEETE)
Lan Chile (BP 1350 – 98713 PAPEETE)

Compagnies Locales/TPP
Air Tahiti Escale Internationale Faa'a-Aéroport
Air Tahiti – Chef Personnel Navigant (Faa'a-Aéroport)
Air Tahiti – Exploitation (Faa'a-Aéroport)
Air Moorea / Air Archipels (BP 6019 – Faa'a-Aéroport)
Pol'air (BP 1328 – 98703 Punaauia)

Services de l'Aviation Civile
AC.DIR
AC.NA/D
AC.CA - NTTB-NTTM-NTTR-NTTG-NTTH
AC.TECH
AC.DOA
AC.BRIA

Service Territorial
DAC PF/SAD

Usagers :
Tahiti Helicopters (BP 60138 – 98702 FAAA)
Aéroclub d'UTA (BP 60031 – 98704 FAAA)
Aéroclub des ISLV (BP 143 – 98735 RAIATEA)
Société BLUE MOON INVESTISSEMENTS SC (BP 25 PAPEETE)
Société Arii Riona (BP 40025 Fare Tony – 98713 PAPEETE)
Société Polynésie Perles (BP 850 – 98713 PAPEETE)
Société Polynésie Aérocarto (BP 4625 – 98713 PAPEETE)
Société C3P (BP1328 – 98703 PUNAAUIA)
Société ATIONA (BP 33 PAPEETE)
Société AERONEF (BP 313 – 98713 PAPEETE)
Mayes (BP 13006 – 98717 PUNAAUIA)
Lassagne (BP 42982 – 98713 PAPEETE)
SCP Papa Romeo (Lot Aute II Lot 15 / BP 5663 – 98716 PIRAE)
TASC FBO (BP 6806 – 98703 PAPEETE)

Militaires
ETOM SP91411
25F SP91 619
COT SP 91300
35F (BP 9504 – 98715 PAPEETE CMP)

